

PUBLIE LE 31/01/2013

UNSS. Formation des arbitres



Les jeunes collégiens ont participé à la journée formation des arbitres.

La formation des arbitres est une priorité de l'UNSS. Le comité départemental de tennis de table avait missionné ses responsables, Bernard Barrère, conseiller technique départemental, et Gérard Lachoque, responsable des arbitres, pour organiser la formation et l'examen du «jeune officiel en arbitrage». Cette formation s'est déroulée le mercredi 23 à la salle du SUA, au Skating, rue Baudin à Agen sur une demi-journée. Le but était de préparer les candidats aux épreuves théoriques et pratiques. Dix-huit jeunes scolarisés dans les collèges de Jasmin, de Sainte-Foy et de Théophile-de-Viau ont planché sur les règlements pongistes. Une large majorité d'entre eux a obtenu le diplôme d'arbitre. La formation fut plutôt informative et non normative. Elle constitua à organiser une formation pédagogique, en expliquant, les lois du jeu en simple et en double ; l'exégèse et la place de la technique d'arbitrage, gestes, attitudes, prise de décision, exécution des décisions. D'où l'importance du jeu dans la formation de l'arbitre. Nécessité aborder l'arbitrage par le jeu. L'arbitre doit toujours avoir une bonne connaissance du jeu pour assurer une bonne interprétation de la règle. La formation valide le diplôme de jeune officiel en arbitrage. Ces jeunes arbitres pourront accompagner les équipes de leurs collèges qui se qualifieront lors des étapes départementales, régionales voir nationales. Car il est nécessaire de rappeler une évidence : pour pratiquer le tennis de table en compétition, il faut être trois : deux joueurs et un arbitre.